

CSEC 25/11/2022 :

Information sur le déploiement du programme Alice sur la réversion :

CFDT : est ce que les 4 postes à pourvoir seront en interne ou CDD ? La direction indique que ce seront des postes en cdi en interne.

UNSA : pourquoi la présentation que maintenant ? compliqué de recruter sur décembre janvier. de nombreux bug encore avec Alice à ce jour. La direction indique que la gestion des preuves a été impactée avec la nouvelle mise à jour d'Alice d'octobre, AA modifie au fur et à mesure et une version stable va arriver mi-décembre. MH a demandé de travailler avec une équipe test pour la réversion afin de voir si la version d'Alice ne soit pas buggée pour le démarrage.

CGC : demande un suivi du projet Alice en csec prochainement.

CGT : 4 postes parait peu, au niveau de la liquidation plusieurs enquêtes ont été effectuées par les csct, demande que la charge de travail soit évaluée avant et après ces informations consultations.

CFDT : indique qu'un suivi est fait en CSSCTC sur le dossier RCR depuis plusieurs mois et le secrétaire de la CSSCTC propose de continuer ce suivi en décembre et en 2023.

Information sur la VDC :

CFDT : très intéressant la mutualisation des permanences téléphoniques. Est-ce que la ré internalisation est totale ? La direction indique qu'actuellement 75% par le prestataire, ne feront plus que 55%. La CFDT demande si va continuer dans ce sens. La direction indique renfort au fur et à mesure et des simplifications vont arriver donc vont adapter quand nécessaire.

CFDT : 5 cdd pour les renforts, est ce qu'il serait possible plutôt de faire des détachements en interne ? La direction est ok

CFDT : quelle classification des postes ? classe 3 ? Si une personne en classe 4 est ce ok pour le détachement ? La direction indique pas de difficulté mais à voir avec la personne.

Sans étiquette : quel retour de l'équipe ? la direction indique que les salariés ont bien compris les modalités du projet et ont surtout demandé comment cela allait se passer concrètement.

FO : demande la pérennité du service ? La direction indique qu'il y a toujours de l'activité dans ce service même si transfert du recouvrement.

Question des élus :

Point de situation sur la GE :

L'UNSA indique que les conditions de travail sont dégradées en gestion entreprise : problème de formation et d'outils. Demande un mandatement de la CSSCTC sur ce sujet. Des changements de portefeuilles également sont récurrents et engendrent des difficultés.

Sur l'outil BRC : outil à dispo depuis 2020, déjà des formations à ce moment-là. Il y a eu une évolution avant que le mode consultation d'utilisée donc une journée de formation. Pour les changements de portefeuille, il y a une mise à jour du portefeuille chaque année pour prendre en compte les

mouvements de CDD. Pour rappel la GE est assez prudente sur les recrutements dû au fait de l'incertitude sur le recouvrement. La direction essaye de minimiser à chaque fois les mouvements.

CFDT : la difficulté du recours au CDD c'est que cela ne stabilise pas les effectifs en GE et difficulté car des CDD sont formés et partent puis reviennent. La direction indique que c'est compliqué car on ne peut pas mettre en péril le service tant que l'incertitude sur le recouvrement ne sera pas levée.

FO : indique qu'une enquête est mise en place par le cse sud, alerte sur les RPS dans ces services, permanences téléphoniques très importantes... inquiétude sur le recouvrement...

Ok pour prise en charge de la CSSCTC sur ce sujet.

CFDT : indique que les différents fichiers sont le point noir de la charge de travail. Pour les permanences téléphoniques, les équipes fonctionnent en bonne intelligence. Concernant les référents ils ont un portefeuille réduit mais des aléas peuvent intervenir et ils arrivent que ce soit compliqué.

La direction va faire un point également en plus du mandatement de la CSSCTC

Le secrétaire de la CSSCTC propose de voter un budget pour se faire aider d'une expertise pour ce mandatement.

Vote pour un mandatement CSSCTC et un budget de 10000 euros : Pour à la majorité

Prime macron :

12 millions 800 sur 2021

Mesure PPV 2022 :

1800 euros : 6747 personnes, 600 euros : 613,

1600 euros : 915, 550 euros : 23,

1400 euros : 1559 et 500 euros : 41

CFDT demande le nombre de bénéficiaire en CDD et CDI de la mesure à 25000 salaire minimum MH.

Information consultation sur la flotte automobile :

CFDT : impact environnemental des batteries et du recyclage ? la direction indique que le parc doit évoluer au vu des lois en France et européenne. Les entreprises évoluent au fur et à mesure sur ces sujets. De même, privilégie les constructeurs français voir européen car ils seront les plus vertueux par la suite.

Sur les itinérants, la politique était de fournir des familiales pour éviter le double véhicule personnel. On revient en arrière. Demande de chiffre sur le parc en France des entreprises du passage au thermique à l'électrique. L'enquête risque d'être un peu musclée sur les retours des salariés. Est-ce vraiment le bon moment de changer la flotte automobile ? risque de panne électrique. Les seuls qui sont efficient à ce jour c'est Tesla. Si les retours sont vraiment négatifs comment faire ? quelles conséquences sur les métiers de commerciaux ?

La direction indique que les modèles disponibles sont plutôt des modèles moyens ou petits. Actuellement les gros véhicules électriques polluent autant en terme de batterie qu'un thermique. Les véhicules de 7 places sont environ de 20 dans le parc actuel de MH. Les chiffres nous seront fournis sur les entreprises qui sont passés en flotte électrique.

La CFDT indique que pour les commerciaux ça va être assez compliqué de passer en électrique, pour les 50% qui ne peuvent pas avoir de bornes chez eux ? et ceux qui ne viennent pas sur site pendant 3j comment faire ? comment faire quand l'abonnement fournisseur à domicile est plus cher car augmentation de la puissance de la maison, à partir de janvier 2023 le prix de l'électricité va augmenter c'est à prendre en compte. Pourquoi changer la flotte si urgemment alors que la vignette crit air va arriver qu'au fur et à mesure ?

La direction indique que le prix sera revu au fur et à mesure au vu des abonnements... pour les personnes qui ne pourront pas avoir de bornes chez eux restera en thermique pour le moment.

La CFDT indique que les copropriétés refusent la plupart du temps la borne électrique. Comment le salarié fera le distinguo entre sa conso perso et pro ? pour la direction il va y avoir bientôt surement des lois sur la possibilité de mettre en place des bornes dès qu'une personne le demandera. En cours pour le forfait et la conso du salarié.

Différentes questions des autres OS plus ou moins identiques.

Autres questions :

La CFDT indique que la campagne d'EAEP commence plus tôt cette année, pour quelles raisons ? Les managers vont rencontrer des difficultés surtout pendant cette période de pic d'activités par ex au niveau de la DROC. La direction indique que par rapport à l'année dernière ils ont avancé de 15j et permettra de mettre en place le nouvel accord NAO 2023 si besoin.

La direction indique que dans le cadre du label diversité les élus vont être formés sur 1 journée.

La CFDT demande à avoir le calendrier des instances pour 2023. Il va bientôt nous être fourni.